



Dossier d'inscription étudiant 2026

Information du service technique

Attestation de prise de connaissance des règlements et procédures

Lors du processus d'inscription, vous certifierez avoir pris connaissance des documents suivants et vous vous engagerez à respecter les règlements et procédure qui y sont décrits.

- chartes pour l'utilisation des ressources informatiques de l'Enssat ;
- consignes de sécurité générale à l'Enssat ;
- travail isolé et travail en horaire décalé dans les locaux de l'Enssat : définitions et consignes ;
- règlement intérieur ;

Afin de vous permettre de prendre le temps de lire ces documents, ceux-ci sont disponibles sans authentification à l'adresse suivante : <https://wiki.univ-rennes1.fr/enssat/doku.php?id=chartes:chartesutilisateurs>

Connexion de votre ordinateur portable sur l'infrastructure wifi

Lors de votre scolarité à l'Enssat, vous pourrez être amenés à connecter votre ordinateur personnel sur les infrastructures wifi de l'Enssat vous donnant accès aux ressources pédagogiques. Lors de votre processus d'inscription, vous serez également amenés à certifier :

- que votre ordinateur est doté d'un antivirus régulièrement mis à jour et que le système est à jour des correctifs de sécurité ;
- que vous êtes en règle vis-à-vis de la législation des licences des logiciels pour les applications utilisées sur votre ordinateur ;
- que vous resterez le seul utilisateur de l'adresse IP qui vous est allouée, et que vous ne partagerez pas cette connexion avec d'autres utilisateurs.

Information sur les données personnelles

Lors de votre scolarité, un certain nombre de données personnelles seront traités par les systèmes informatiques de l'Enssat : données de scolarité, horaires d'entrées dans les bâtiments et locaux sous contrôle d'accès, informations de connexion sur les systèmes informatiques, etc.

Conformément à la législation, vous disposez des droits d'accès, d'opposition, d'effacement et de rectification de vos données. Vous disposez également du droit à la

limitation du traitement. Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant la protection de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données de l'Université de Rennes à l'adresse mail suivante :

dpo@univ-rennes.fr ou via l'outil de ticket, dans la catégorie RGPD-CNIL. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que ce traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une plainte à la CNIL.

Lors de votre processus d'inscription, vous serez amené à certifier que cette information vous a été communiquée.

Carte multi-services KorriGo

Certains services (impression/photocopie notamment) utilisent la carte sans contact KorriGo (carte bretonne des déplacements et des services) comme moyen d'authentification.

Si vous ne disposez pas déjà de cette carte, nous vous recommandons de la commander dès à présent à l'adresse suivante : <https://www.star.fr/boutique-en-ligne/creer-un-compte> afin d'avoir accès à tous les services dès à votre arrivée à l'Enssat.

- la première carte est gratuite ;
- c'est une carte personnelle, vous devez donc donner votre adresse, mél et téléphone personnel ;
- bien évidemment cette même carte peut vous servir pour tous les autres services (TER, transport rennais, etc).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur la page suivante : <https://docinfo.univ-rennes.fr/documentation/carte-korrigo-services>

Pour le service technique

Christophe Masson